



**DDFIP de Saône et Loire
Pôle Ressources
29 rue Lamartine
71000 MÂCON**

Montceau les Mines le 13 janvier 2014

Madame, Monsieur,

Pourriez-vous, s'il-vous-plaît, informer notre organisation syndicale des **consignes qui ont été données à la direction de Saône et Loire concernant l'abrogation au 1er janvier 2014 du jour de carence** (l'alinéa 1er de l'article 126 de la loi de finances 2013-1278 du 29 décembre 2013 pour 2014 votée et promulguée prévoit expressément l'abrogation de ce dispositif).

Vous voudrez bien nous confirmer, de ce fait, qu'**aucune retenue sur salaire ne sera pratiquée à compter de cette date**.

Dans l'attente,

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

**Pour la CGT Finances Publiques 71
Pierre BADEY**

**CGT Finances Publiques 71
Centre des Finances Publiques
20 boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny
71300 MONTCEAU LES MINES
03 85 67 42 25**